

Mot du Professeur, le P. Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, à la célébration de l'Ordre des sages-femmes au Liban de la Journée internationale de la sage-femme, le samedi 04 mai 2019, à l'Hôtel Padova à Sin el-Fil.

Au début de ce discours simple, du point de vue quantitatif et analytique, permettez-moi tout d'abord de féliciter les sages-femmes libanaises pour la journée internationale qui leur est consacrée et pour lesquelles elle est célébrée, une journée que nous célébrons ensemble, Ordre, universités, hôpitaux et centres médicaux dans différentes régions du Liban.

Nous saluons chaleureusement, dans cette journée exceptionnelle, Mme la présidente de l'Ordre et le Conseil de l'Ordre qui ont préparé cette journée pour souligner la capacité sublime et professionnelle dans laquelle se trouvent des centaines de sages-femmes. Mes saluts aussi à ceux qui travaillent dur, silencieusement et efficacement pour la formation des sages-femmes, au Professeur le Président Fouad Ayoub, à la doyenne Mme le Professeur Nina Zidane, au doyen de la Faculté de Santé à l'Université Sainte Famille (USF), au Docteur Pascal Finianos, au Directeur de l'École des sages-femmes à l'Université jésuite, Dr Issa el-Ferikh et à la représentante des Nations-unies Mme Asma Qordahi qui porte un très grand intérêt à la santé de l'enfant et de la mère.

Si j'ai à dire quelque chose dans cette journée de rassemblement, je dirais que les sages-femmes se réunissent aujourd'hui dans le cadre d'un Ordre légal reconnu par l'État, les universités et l'opinion publique et que nous ne divulguons pas un secret si nous disons que les diplômées de l'École des sages-femmes à l'université Saint-Joseph de Beyrouth, et c'est une École fondée depuis 1921, se sont engagées dans une grande et longue lutte pour obtenir la reconnaissance de la profession, celle de la sage-femme, différente de celle de l'accoucheuse « al-daya », ainsi que la reconnaissance de l'Ordre des sages-femmes en tant qu'Ordre dont la première présidente fut Mme Nayla Doughane. Il ne fait aucun doute que l'Ordre ne constitue pas seulement un cadre pour l'organisation de la profession et la prise de la défense des droits des sages-femmes, mais également pour l'élaboration de programmes de santé visant à sensibiliser à l'importance du travail prénatal, natal et postnatal de la sage-femme, ainsi qu'à la sensibilisation au processus d'accouchement naturel dans

la mesure où les trois dernières décennies ont fait sortir l'accouchement du cadre naturel vers les accouchements par césarienne dans les hôpitaux et dont le pourcentage atteint, selon les dernières statistiques, plus de 42% de l'ensemble des accouchements faits par les obstétriciens, et le pourcentage a quelque peu diminué en raison des accouchements de femmes réfugiées dont la plupart se déroule de façon normale.

Car aujourd'hui et demain, vous avez et aurez de nombreux défis à affronter et nous sommes avec vous à cet égard car la sage-femme a un rôle très important à jouer à l'hôpital aux côtés du médecin, ainsi elle n'a pas à observer ce qui se passe, mais elle est efficace dans un rôle reconnu par tous. À partir de là, votre programme consiste à familiariser les personnes avec le rôle de sage-femme et c'est quelque chose qui a besoin d'un changement de culture et du regard porté par les gens sur vous. Les assurances, qu'elles soient officielles ou non, doivent également reconnaître votre rôle principal dans le domaine de la santé assurée à la femme enceinte, ainsi la sage-femme reçoit l'indemnisation et la rémunération directement et respectueusement. Le travail dans ce domaine doit être accompli par le biais de programmes d'éducation et de sensibilisation, ainsi que par l'explication des problèmes rencontrés aux responsables, en particulier les femmes qui sont au sein du gouvernement, afin d'être la voix de la sage-femme qui mérite de nous tous le respect et les éloges pour le rôle qu'elle assume.

Encore une fois, mes félicitations et celles de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth qui a joué un rôle majeur dans la professionnalisation et le renforcement du travail de la sage-femme, même si elle est souvent un homme. Si Dieu le veut, et si vous travaillez avec sérieux, effort et communication entre les différentes sages-femmes et les différentes parties, nous pourrons ensemble faire en sorte que la sage-femme puisse atteindre le niveau des sciences de la santé pour lui permettre de renforcer son statut et son rôle social, et faire en sorte aussi que les programmes soient appropriés afin de renforcer l'autorité de la sage-femme sur le plan social et de la santé au niveau des hôpitaux et des centres de santé.

Je dirais comme je l'ai entendu une fois de la première présidente de l'Ordre : "La sage-femme ne sera pas un simple substitut ». Je connais beaucoup de sages-femmes passionnées pour leur travail, ainsi, travaillons ensemble pour qu'elle soit à la base de l'organisation et de la protection de la famille.